

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

**Nos poubelles sont notre miroir,
et ce nous faisons de nos déchets, celui de notre civilisation.**

Améliorons tous ensemble notre image déplorable

L'examen de la situation par nos services de voirie révèle une situation catastrophique. Nous jetons de plus en plus et de surcroît n'importe quand, n'importe quoi et n'importe où. Triste constat.

Tout a été fait au niveau cantonal et communal pour faciliter l'évacuation des déchets et leur recyclage. Le papier, le verre, le PET, les capsules à café, le fer et l'aluminium, les piles et même l'huile peuvent être recyclés aux déchetteries communales. Elles sont nombreuses (13) et facilement accessibles. Les déchets compostables et même les recyclables sont ramassés par la voirie avec ordures ménagères pour autant qu'ils se trouvent dans un container prévu à cet effet que tout un chacun peut acquérir. Pour les encombrants, leur ramassage devant chez soi a lieu le premier mardi du mois et sinon, le centre cantonal de récupération de Nant de Châtillon est ouvert 7 jours sur 7.

Et pourtant, le constat est là, ça ne suffit pas. Les jours de levée ne sont pas respectés, les déchets sont déposés tous les jours, quelle que soit leur nature, non plus aux emplacements prévus à cet effet mais n'importe où, pourvu que ce ne soit pas chez soi.

Les concierges retrouvent dans les allées toutes sortes de mobiliers, et les trottoirs deviennent de vrais dépotoirs. C'est inacceptable mais *que faut-il faire pour les déchets encombrants, quelle est la solution ?*

En commission de génie civil, nous avons examiné une motion (M 061-11-10) demandant d'étudier le ramassage sur appel et de présenter un comparatif des coûts.

Cette alternative ayant déjà fait l'objet d'une analyse au niveau communal, la réponse nous a été donnée le soir même. Le ramassage des encombrants à la demande a été testé et il n'empêche en aucun cas l'abandon de déchets sur la rue. La Ville de Genève en a fait par ailleurs l'amer constat et son magistrat n'hésite pas à comparer la tâche qui l'attend aux travaux d'Hercule.

Augmenter le nombre de jours de ramassage ferait exploser les coûts, et nous n'en avons pas les moyens. Quant aux amendes, faut-il encore prendre sur le fait un « délinquant » qui agit de nuit et n'importe où. S'appuyer sur les associations caritatives pour se débarrasser des objets et meubles et mettre en place des ateliers de réparation à but social afin que ce que ce nous ne voulons plus devienne utile à d'autres ? Mais quels autres ? Le coût du neuf a tellement baissé que l'occasion n'intéresse plus personne.

Nous consommons toujours plus de produits de moins en moins durables. Nous produisons toujours plus de déchets et nous donnons bonne conscience en recyclant. Mais tout ne se recycle pas et nous voilà avec sur les bras un problème bien encombrant dont on ne sait plus comment se débarrasser (sic !). Telle est en substance le constat que nous avons tiré en commission.

Vidée de sa substance, nous aurions pu refuser la motion 061, et éviter de fait de nous prendre la tête. La commission a préféré opter pour un amendement général demandant à l'administration de faire tout son possible pour résoudre le problème des encombrants en associant la population à la réflexion.

Renvoyer ainsi la balle au Conseil administratif a cependant le défaut de ressembler à un constat d'échec du Conseil municipal. Il présuppose que ce dernier abandonne la bataille des encombrants faute d'idées.

Telle n'est pas notre intention. Le problème des déchets est LE problème majeur de notre société. Par ignorance, ou malveillance, il empire et n'est pas suffisamment pris en compte alors qu'il y a urgence.

En proposant d'associer la population, nous souhaitons sensibiliser davantage et trouver des idées. Plus nous serons nombreux à chercher comment résoudre le problème, plus nous aurons des chances de trouver LA solution. Pour veiller à ce que les propositions évoquées en commission soient retenues et traitées par le Conseil administratif, il nous a paru nécessaire de les préciser par le biais de la présente motion.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif

A informer la population de Vernier sur l'enjeu des déchets et particulièrement celui des encombrants de manière claire, complète et chiffrée.

A rendre un rapport récapitulatif des différents types de ramassage étudiés, leur coût et leurs difficultés respectives

A lancer un appel à la population sous forme de concours d'idées afin que cette dernière soit associée à la recherche de solution de manière participative

A rendre rapport au Conseil municipal sur les résultats de cette campagne auprès de la population.

Pour

Pour l'UDC :

Pour le MCG :

Pour les Verts :

Pour le PLR :

Christina Meissner

Pour les Socialistes :

Vernier, le 20 janvier 2011